

Année 2015

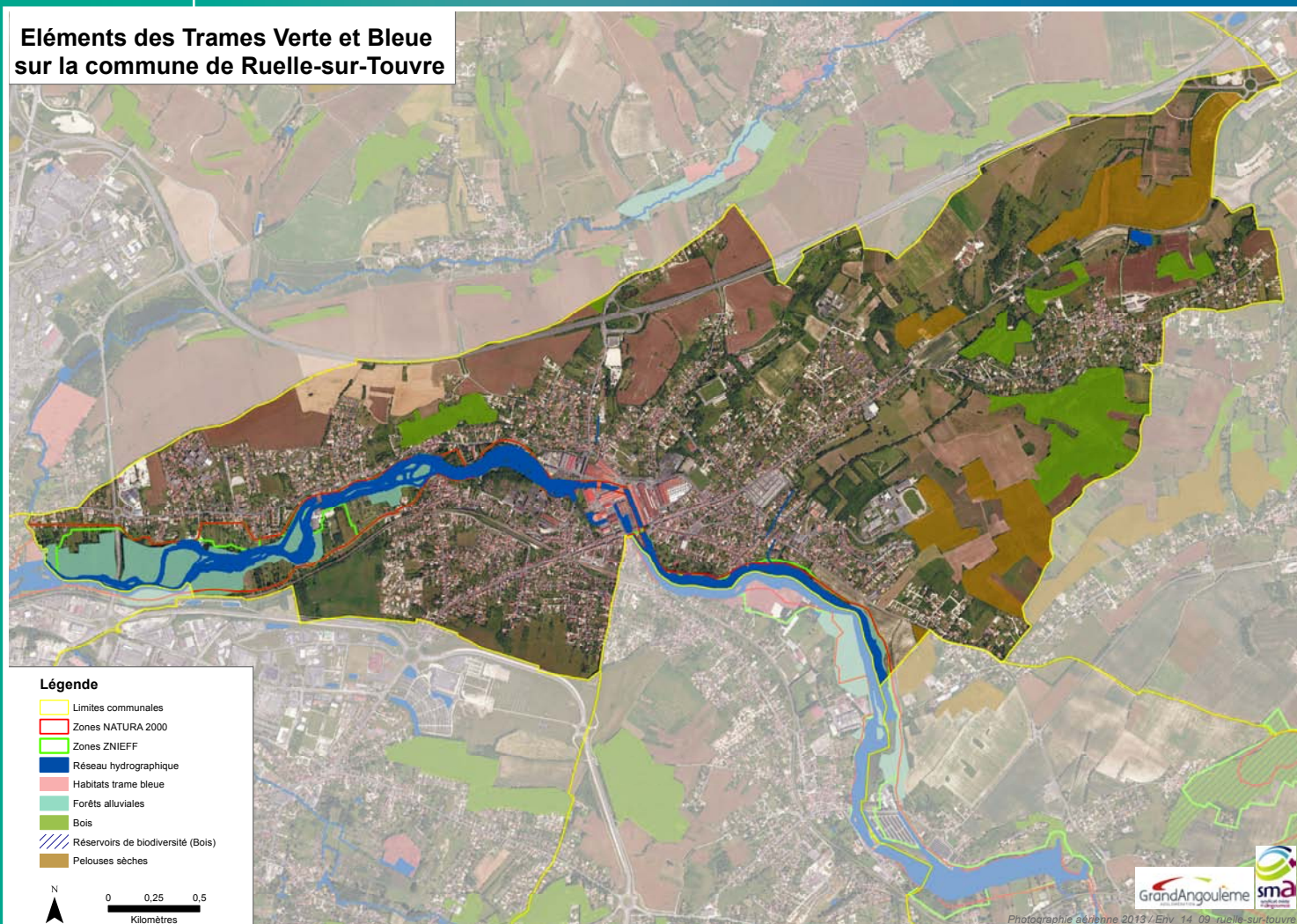
N°36

Au fil de Ruelle

Le journal municipal de la ville de Ruelle sur Touvre

Mesures écologiques pour une ville durable

**Éléments des Trames Verte et Bleue
sur la commune de Ruelle-sur-Touvre**



**Vers une gestion
différenciée des espaces
communaux**

**Diminution
de la pollution
lumineuse**

**Recyclage
du papier
et véhicule
de service électrique**



Ville de
RUELLE sur **TOUVRE**

Les communes sont le 1er échelon démocratique, le plus proche des citoyen-ne-s, et les décisions prises à notre niveau s'inscrivent dans les grands enjeux de société, nationaux et internationaux. Les réfugiés qui affluent en Europe fuient la guerre, la misère, la privation de liberté, les dangers de toute sorte. Nous devons les accueillir dignement sur notre territoire, comme d'autres et parfois nous-mêmes ou nos aïeux, l'ont été en leur temps. Les collectivités, institutions de la République fraternelle, doivent assumer leur part de responsabilité : c'est pourquoi vos Elu-e-s se sont engagés, à travers une délibération votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 12 septembre, à mettre à disposition de ces familles réfugiées deux logements communaux vacants et à faire le lien avec nos concitoyen-ne-s solidaires volontaires et la Préfecture. Nous accueillons d'ores et déjà une famille de réfugiés, venant du Kosovo, dans notre logement d'urgence, géré par l'AFUS 16 (115) et nous les accompagnons, avec les professionnels, dans leur parcours d'intégration.

Autre sujet majeur d'actualité : le réchauffement climatique et ses conséquences dramatiques. Les différentes formes de pollution liées à nos modes de vie mondialisés sont une réalité dont personne ne nie plus l'enjeu : nous pouvons agir, chacun-e à notre niveau, citoyen-ne-s et élu-e-s pour limiter notre empreinte écologique et penser aux conditions de vie des générations futures.

Michel Tricoche, Maire,
Karen Dubois, Adjointe.

Afin de valoriser, enrichir et protéger son patrimoine naturel -notre bien commun- mais aussi notre santé et celle de nos enfants, la commune s'est inscrite dans un programme d'actions concrètes grâce au dispositif régional « Trame verte et bleue ».

Ainsi, la future implantation d'une aire de loisirs sur le site de la Porte, les aménagements des entrées de ville, la gestion différenciée des espaces publics et des espaces verts, la limitation de l'éclairage public, intégreront des actions fortes en faveur de la biodiversité, avec des composantes environnementales écologiques, éducatives et économiques.

Ce numéro d'Au fil de Ruelle consacre une description détaillée à ces premières actions.

Jean-Luc Valantin,
Adjoint en charge de l'Urbanisme et des travaux neufs.

Vos Elu-e-s à votre écoute : calendrier des permanences municipales dans les quartiers en 2016

- **Ruelle Centre :**
9 janvier, 30 avril, 17 septembre
- **Villement :**
30 janvier, 21 mai, 8 octobre
- **Puyguillen :**
20 février, 11 juin, 5 novembre
- **Seguins :**
12 mars, 2 juillet, 26 novembre
- **Riffauds :**
3 avril, 27 août, 17 décembre

Sommaire

■ Édito	p. 2
■ Infos Aménagement	p. 3
■ Infos Travaux	p. 4
■ Infos Développement Durable	p. 5
■ Infos Espaces Publics	p. 6 - 7
■ Infos Enfance Jeunesse	p. 8
■ Infos Médiathèque	p. 9
■ Infos Associatives	p. 10 à 11
■ Agenda	p. 12

Retour en images sur la fête populaire



Magazine municipal d'informations

Directeur de la publication : Michel TRICOCHÉ - N de dépôt légal : Réf. : 10/2009 - LI - Responsable de publication : Karen DUBOIS (k.dubois@ville-ruellesurtouvre.fr)

Crédit photos : Mairie, Club Photo de Ruelle, Associations, Écoles. Maquette, photocomposition et impression : Sarl Imprimerie Renon - Charte graphique : Agence Maia -

Tirage en 3 850 exemplaires

Infos municipales - Travaux

Comme à chaque période de vacances scolaires estivales, de multiples travaux ont été réalisés sur la commune.

Dans les écoles et crèche :

Ecole maternelle Chantefleurs, la pose d'un grillage et d'un portillon afin de sécuriser la sortie de la garderie, ainsi que l'amélioration des sanitaires grâce à la mise en place d'une douche et de deux toilettes pour la petite section qui accueille des enfants de moins de 3 ans.

Ecole Maternelle du centre, changement des menuiseries d'une classe et du vitrage dans le couloir. Mise en place par nos services d'anti pince-doigts pour une meilleure sécurité des enfants et réfection en peinture d'un mur.

Ecole élémentaire Doisneau, changement des menuiseries de la bibliothèque qui étaient les dernières à ne pas avoir été changées et réfection de la peinture du grand mur du préau.

Ecole élémentaire Jean Moulin, réfection d'une partie de la toiture.

Crèche, réfection complète du bureau de la directrice, et de la petite bibliothèque. Et mise en peinture par nos services de différents mobiliers.

Dans les locaux sportifs :

Gymnase de Puyguillen, rénovation des peintures des vestiaires du LP pour finaliser sa rénovation suite à la mise en place de nouvelles menuiseries et d'une VMC.

Base de vie du canoë, réfection en calcaire de la cour et consolidation de la berge d'embarquement pour faciliter la pratique des adhérents.

Dans les établissements de cultes, associatifs ou culturels :

Eglise Saint-Médard, mise aux normes du parafoudre.

Centre culturel, mise en conformité incendie du salon par la création d'un extracteur de fumées.

Logement Puyguillen (ancienne conciergerie), rénovation par des travaux de peinture et de changement des menuiseries pour une future mise en location.

Plus généralement, la commune poursuit son programme pluriannuel de rénovation énergétique avec notamment une grande opération de renouvellement des menuiseries.

Rappel : Pour vos travaux de façade ou clôture et autre déménagement, qui nécessitent un arrêté soumis à décision du Maire, pensez à formuler votre demande au moins 8 jours avant la date de début des travaux.

Permanences et rendez-vous avec les élu-e-s :

Madame Paule D'AUREIL, Adjointe au Maire en charge des actions sociales et solidaires et de la lutte contre les exclusions et la précarité, assure une permanence en mairie tous les mardis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous. Le Maire et les élu-e-s de la majorité reçoivent sur rendez-vous en mairie. Pour prendre un rendez-vous, merci de bien vouloir contacter l'accueil au 05.45.65.62.95.

Conciliateur justice :

Le conciliateur de justice a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition. Monsieur Daniel BALLOT est le nouveau conciliateur du canton de TOUVRE ET BRACONNE. Il reçoit sur rendez-vous, à la Mairie de RUELLE SURTOUVRE au 05 45 65 85 40, les 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 09h00 à 12h00.

Référendum d'initiative partagée :

L'article 11 de la Constitution prévoit un dispositif intitulé « référendum d'initiative partagée », entré en vigueur depuis le 1er janvier 2015. Ce dispositif permet à tout citoyen inscrit sur la liste électorale de sa commune ou de son consulat de soutenir les propositions de lois référendaires qui seront déposées à compter du 1er janvier 2015 par au moins un cinquième des membres du Parlement et jugées conformes à l'article 11 de la Constitution par le Conseil Constitutionnel. Les soutiens doivent tous être recueillis par voie électronique. Afin de permettre l'enregistrement des soutiens, la commune de Ruelle sur Touvre, met à disposition de ces administrés :

- une borne d'accès en mairie, ouverte au public pour permettre aux électeurs d'enregistrer leurs soutiens,
- la possibilité de recueillir les soutiens déposés par les électeurs sous format papier, qui seront ensuite enregistrés électroniquement par le service de l'accueil de la mairie.

Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste "L'Avenir avec Vous" conduite par Annie Marc, Conseillère Municipale, Conseillère Communautaire.

Les vacances finies, la rentrée scolaire effectuée, chacun et chacune d'entre nous a repris ses activités quotidiennes.

Les travaux sur notre Commune furent peu denses en juillet et août, sauf une bande de roulement de l'Avenue Foch réalisée par le Conseil Départemental. D'autres travaux ont été réalisés sur notre territoire par ERDF ou le Grand Angoulême. D'autres sont prévus prochainement au centre ville réalisés par GRDF.

D'autre part, nous remercions Madame Mauler, Directrice des Services, pour le travail qu'elle a accompli pendant ces dix ans. Nous lui souhaitons bonne chance pour ses nouvelles fonctions à la Mairie de Cognac. L'actualité géopolitique actuelle et l'instabilité qui règne dans le monde doit nous rappeler que la paix reste précaire et qu'il faut tout mettre en œuvre pour la préserver.

Vous avez des questions, des suggestions, des remarques.

Contactez nous : groupe.anniemarc@yahoo.fr

Infos municipales - Développement Durable

Acquisition d'un véhicule électrique

■ Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la commune renouvelle son parc automobile vieillissant. Elle vient notamment d'acquérir un véhicule 100 % électrique pour ainsi contribuer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une RENAULT ZOE LIFE électrique, propre, qui permettra de circuler sur le territoire sans émission de CO₂ et sans bruit. La commune a bénéficié d'une prime d'Etat de 10.000,00 € composée du bonus écologique (6300 €) et du super bonus ou prime de conversion (3700 €) lié à la reprise d'un véhicule diesel dont la mise en service est antérieure à janvier 2001, et d'une prime de la Région POITOU CHARENTES de 1.000 €.

Parallèlement, la commune réfléchit avec Grand Angoulême à la création d'une borne de recharge en ville.

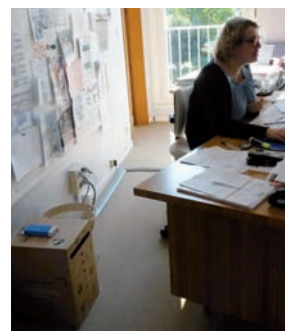


Recyclage du papier et insertion sociale : «REVIBOX» dans les bâtiments communaux



■ Sur plus de 900 000 tonnes de déchets de papiers de bureaux produites chaque année en France, près de la moitié n'est pas collecté pour recyclage. Afin de réduire ce gaspillage, **REVI +**, entreprise locale, doublement inscrite dans l'Economie Sociale et Solidaire (Société Coopérative d'Intérêt Collectif et entreprise d'insertion par l'activité économique) propose une solution globale permettant de gérer la collecte, le traitement et le recyclage des papiers de bureau en ouate de cellulose (utilisée comme isolant dans la construction) : la **ReviBox**. La commune, tournée vers

l'économie circulaire et soucieuse de recycler au maximum le papier, a fait le choix de souscrire ce service pour la mairie, tous les bureaux sont équipés, les ateliers municipaux, et les écoles.



Coupure de l'éclairage public en milieu de nuit

Réduction de la pollution lumineuse et économies financières

■ La consommation d'électricité par an et par habitant a augmenté même si les lampes sont de plus en plus efficaces car le nombre de "points lumineux" (lampadaires, spots et autres projecteurs) a augmenté de 30 % par habitant en dix ans. La consommation totale d'électricité en éclairage public pour les 1410 points lumineux de la commune, est de 60,3 kWh, soit près de 50 % de l'électricité consommée par la commune en 2014.

La pollution lumineuse a de nombreux impacts négatifs :

- Gaspillage et production excessive de CO₂ : Éclairages inutiles, lampes trop puissantes, lampadaires inutilement rapprochés, durées d'éclairement trop longues, sont source de gaspillage d'énergie et production de CO₂, principal gaz à effet de serre, dont les émissions excessives provoquent le réchauffement climatique.
- Diminution de la biodiversité : L'illumination d'espaces naturels bouleverse le milieu animal et végétal qui y vit. L'éclairage des routes, ronds-points ou hameaux dresse des barrières lumineuses, provoquant une fragmentation des territoires qui affaiblit les populations animales.
- Atteintes à la santé humaine et au confort : En ville, la lumière intrusive qui pénètre dans les habitations détériore la qualité du sommeil, diminue la production de mélatonine (hormone produite par le corps humain uniquement dans le noir).

Les solutions les plus simples sont : un éclairage bien dirigé, la puissance des ampoules et les durées d'éclairement diminuées, des zones d'éclairage limitées.

La commune a donc procédé au remplacement échelonné sur 2011 et 2014, de la totalité des luminaires boules, soit environ 200, par des luminaires à LED plus performants et moins énergivores. En 2015, elle supprime la totalité des lampes soit près de 60, contenant du mercure. Couper l'éclairage en milieu de nuit permet d'économiser l'électricité, le matériel et la maintenance. La commune de RUEILLE a décidé de procéder à une coupure entre 0h et 5h, ce qui représente une durée approximative d'éclairage d'environ 2256 h, soit 45 % d'économie. La commune économiserait ainsi chaque année, environ 23.000 € TTC, et environ 52 Tonnes de CO₂. Il n'y aura pas de coupure pendant les nuits des 24 et 31 décembre. Cette nouvelle temporisation de l'éclairage public sur toute la commune, initialement prévue avant le passage à l'heure d'hiver le 26 octobre afin d'en informer nos concitoyen-ne-s au préalable, est effective depuis le 25 septembre, suite à une erreur du Syndicat Départemental de l'Électricité et du Gaz ; nous sommes désolés de n'avoir pu vous en informer en temps et en heure.

Infos municipales - Espaces Publics

Espaces publics communaux : paysage, écologie, économie

Très soucieuse de son impact sur l'environnement, et engagée dans la démarche «Terre Saine», la ville de Ruelle sur Touvre a choisi d'adopter **une démarche environnementale** et de réaliser un **Plan d'entretien des espaces publics** avec l'assistance de la **FREDON Poitou-Charentes**.



■ Ce plan a pour objectif :

- de réaliser un état des lieux des pratiques de la commune concernant l'entretien de sa voirie et des espaces verts,
- de faire un point sur la situation de la commune vis-à-vis des nouvelles réglementations,
- d'identifier les zones où les traitements chimiques sont interdits ainsi que les zones à risque de transferts élevés et faibles,
- d'identifier les zones à risque pour la santé publique,
- de proposer différentes solutions techniques permettant de réduire l'impact des usages des produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau de la rivière et sur la santé du personnel communal et des habitants
- de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le diagnostic fait état de **32 hectares d'espaces publics à entretenir** (espaces verts, trottoirs, cimetières,...). Face à la réglementation qui s'est durcie et dans sa démarche environnementale, **la commune a déjà considérablement diminué l'utilisation des produits phytosanitaires**, ne les utilisant plus que dans les deux cimetières. De plus, l'utilisation d'un plus grand nombre d'espèces florales locales plus rustiques a permis une économie en eau.

L'entretien des trottoirs

L'entretien des pieds de murs est toujours problématique, puisque la flore spontanée s'y développe parfois de façon abondante engendrant un entretien conséquent. Les techniques mécaniques peuvent dégrader le revêtement et/ou le mur; de plus elles sont gourmandes en main d'œuvre. Les techniques thermiques sont efficaces sur les revêtements imperméables, mais chères et peu écologiques. Une solution préventive consiste à procéder à **la réfection des trottoirs** ce qui permettra de limiter l'entretien sur ces surfaces rénovées. La commune y engage un effort particulier (avec le double objectif de la mise en accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite). L'autre alternative consiste à choisir la végétation présente, par exemple avec un enherbement à base de graminée (gazon) et un entretien par coupe (tonte/débroussailleuse) comme cela a déjà été réalisé route de Gond-Pontouvre devant le Logis de Fissac.

La gestion différenciée des espaces verts, une réponse à de nouvelles attentes et besoins

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Selon cette approche, il est inutile, voire écologiquement non pertinent, de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu (pelouse rase), banal et très appauvri en biodiversité.

La gestion différenciée présente de nombreux intérêts :

- un **intérêt paysager et esthétique** en diversifiant les habitats naturels et en les imbriquant de la façon la plus naturelle possible.
- un **intérêt culturel et pédagogique** par la mise en place de sentiers pédagogiques, d'actions de sensibilisation à l'environnement.
- un **intérêt écologique en diminuant l'emploi des produits phytosanitaires** et en permettant le maintien des populations végétales et animales locales.
- un **intérêt d'économie de temps et d'optimisation du travail**, puisqu'elle permet, en limitant l'entretien, de développer de nouvelles zones ou d'axer son travail sur d'autres problèmes.
- un **intérêt financier en limitant les dépenses d'entretien**.

Infos municipales - Espaces Publics

La gestion de ces espaces enherbés doit répondre à trois questions :

Quelle est la fonction de l'espace ? Quelle est la fréquentation de l'espace ? Quel est l'objectif que l'on souhaite avoir sur ce lieu ?

Le plan d'entretien a permis de cartographier les différentes zones suivant trois classes distinctes avec des attentes particulières en termes de traitements et d'entretien en prenant en compte les attentes pour le citoyen.

Espaces d'entretien intensif, Niveau 1	Espaces d'entretien intermédiaire	Espaces d'entretien extensif
<i>Les passages sur ces sites seront réguliers. Un effort particulier sera fait sur le fleurissement afin de mettre ces espaces en valeur.</i> - Coupe rase des pelouses et déchets de tonte ramassés - Fréquence des tontes : 1 fois par semaine - Tonte sur la totalité des surfaces enherbées - Désherbage régulier : absence de flore spontanée - Fleurissement dominé par des annuelles - Taille individuelle des végétaux - Il n'y a pas de déchets ou de papiers	<i>On garde un entretien régulier, sans pour autant qu'il soit aussi important que le niveau 1. La nature est toujours domestiquée mais l'intervention humaine est moins visible.</i> - Coupe fréquente des pelouses sur la majeure partie de la surface - Fréquence des tontes : 1 fois toutes les 3 semaines et tous les 15 jours avec mulching (sans ramassage de l'herbe) - Tonte sur la majeure partie de la surface enherbée totale - Désherbage pondéré : flore spontanée présente - Fleurissement basé sur les plantes vivaces et les annuelles qui se côtoient - Taille globale des végétaux - Parasites admis si les dégâts sont peu importants - Il n'y a pas de déchets ou de papiers	<i>Ils doivent faire l'objet d'une gestion raisonnée, voire plus extensive. Ils sont destinés à apporter un petit côté «campagne» à la ville. L'entretien y est donc modéré et l'objectif principal est de préserver la sécurité des usagers.</i> - Coupe relevée et plus espacée des pelouses (avec mulching si possible) - Fréquence des tontes : 1 à 2 fauches par an - Tonte sur la moitié (au moins) de la surface enherbée totale - Taille modérée des végétaux - Fleurissement basé sur les plantes vivaces et les végétaux champêtres - Absence de désherbage : flore spontanée très présente - Il n'y a pas d'apport d'engrais

Concrètement, quels espaces allez-vous voir changer ces prochains mois ?



- **Le cimetière paysager de Jean-Fils** avec 3 niveaux de gestion.

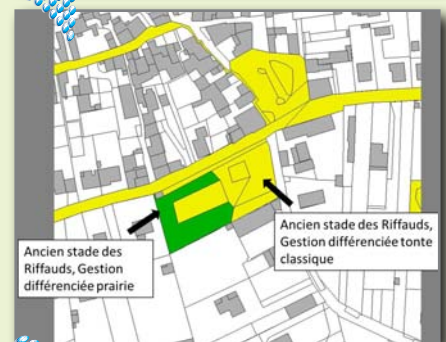
- **Le parc central des Riffauds** avec 2 niveaux de gestion aux particuliers.

- **L'école Chantefleurs**, la partie peu ou pas ouverte aux enfants bénéficiera de la même gestion que les espaces publics de la rue.

- **L'espace vert du Manot** : alternance de parties fauchées et de parties tondues.

- **Petit espace public rue des Fauvettes** où force est de constater qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une tonte à 5 cm sur l'ensemble de l'espace.

Cette démarche volontaire permet de prévoir l'avenir dans la mesure où la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit **au 1er janvier 2017**, l'utilisation des produits pesticides («phyto-sanitaires») par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public (donc cimetières également), et au **1er janvier 2019** la vente des pesticides aux particuliers.



SIVU enfance jeunesse

Accueil loisirs enfants

Pendant les vacances d'été au centre de loisirs, les enfants des communes de Ruelle, Mornac, Touvre et l'Isle d'Espagnac ont pu acquérir les premiers gestes de prévention en matière de sécurité routière.

Différentes journées d'initiation au vélo et à la sécurité routière ont été organisées par l'équipe pédagogique du centre de loisirs du SIVU, avec l'aide et le soutien des bénévoles du comité départemental de sécurité routière de Charente. Ces derniers ont acceptés de donner quelques heures de leur temps, pour animer des ateliers de conduite de vélos et de découverte de la sécurité routière. Avec pédagogie, sourire et humour ils ont transmis leurs connaissances et leur passion du vélo, à des enfants très curieux et en plein apprentissage du maniement de la bicyclette.

Au total, ce sont plus de **90 enfants** qui ont pu tester leurs connaissances et leurs réflexes sur un vélo. Dans un premier temps, un parcours était organisé dans la cour du centre de loisirs, avec des tracés de route au fil desquels les enfants devaient comprendre et respecter les principaux panneaux de signalisations du code de la route. Les plus jeunes se sont vu remettre un permis fictif, leur permettant de poursuivre leurs aventures en vélo de manière ludique !

Les enfants du groupe des 9-11 ans, surnommés « les explorateurs » se sont lancés à l'aventure toute une journée, le long de la coulée verte, depuis le moulin de Fleurac jusqu'à la base de voile de St Yrieix. Pour cette expédition, les enfants ont dû passer plusieurs tests pratiques et techniques : conduite du vélo, règles de sécurité, démontage et montage d'une roue, entretien du vélo, ... Toutes ces actions répondent parfaitement au projet pédagogique construit par l'équipe du centre de loisirs, qui mentionne plusieurs axes de travail, notamment la découverte de l'environnement local, ainsi que la prévention des risques au quotidien. Chaque famille ne dispose pas forcément du matériel ou des espaces adéquats pour que leurs enfants s'exercent à la pratique du vélo. Le centre de loisirs s'avère être le lieu idéal pour apprendre tout en s'amusant, entre copains, dans un cadre agréable et sécurisé.



Temps d'activités périscolaires

Le 29 juin 2015, lors du TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à l'école maternelle Chantefleurs, les enfants ont rencontré des bénévoles de la SPA, qui étaient venus accompagnés d'une chienne résidant au refuge. Cette rencontre a permis aux enfants de découvrir ce qu'est la SPA (Société protectrice des animaux) et la vie quotidienne d'un animal de compagnie.



Le 30 juin 2015, les parents des enfants scolarisés dans les écoles maternelles ont été invités à la présentation des différentes activités qui ont été proposées à leurs enfants lors des TAP.

Ce fut l'occasion pour les parents, les enfants et les agents qui encadrent les TAP d'échanger sur le déroulement et le contenu du TAP.



Dans le cadre des actions culturelles territorialisées proposées par le Grand Angoulême, la commune s'est positionnée sur le spectacle «Etranges chemins» de la compagnie Les Arceaux.

Le 11 mai, une animation en lien avec le spectacle a été proposée aux enfants inscrits au TAP à l'école maternelle Chantefleurs. Ainsi, ils ont pu développer leur sens de l'observation et la connaissance de



leur image corporelle en découvrant les différentes façons de marcher.



Infos municipales - Médiathèque

**VOUS AVEZ
PU VOIR**
à la médiathèque...

Une
rétrospective
en images
des dernières
animations...

PROCHAINEMENT...
à ne pas rater...

Commémoration du centenaire de La Grande Guerre



«Les Amis du Patrimoine de Champmillon» présentent du **2 au 25 novembre**

à la médiathèque une **exposition photographique** d'une centaine

de tableaux : «**la vie à l'arrière-front autour de Verdun (1916-1918)**», réalisée par Marc Grazillier, paysan-photographe. Selon la demande et sur rendez-vous, Marie-Hélène Popelard, présidente de l'association «les Amis du Patrimoine de Champmillon», accompagnera les groupes dans la visite de l'exposition.

(Contact la médiathèque 05 45 65 34 89)

Elle sera également présente pour le **vernissage de l'exposition mercredi 4 novembre à 18h**. La Cie «Les Streuhbles» vous propose un spectacle-lecture de lettres de poilus et d'haïkus, «**Passeurs d'histoires**», accompagné à l'orgue de barbarie, **samedi 7 novembre à 20h30** au théâtre Jean Ferrat, avec une exposition d'objets de cette période. -spectacle tout public- gratuit



**MA VILLE :
UN MONDE DE CLIMATS**

Vendredi 25 septembre - 15h
Tout public



Spectacle de Rachid Akbal
Dimanche 4 octobre - 15h
THEATRE JEAN FERRAT
Tout public à partir de 5 ans



Prix des Lecteurs 2015
LET'S GO TO LONDON.
Littératures européennes



Rencontres/ dédicaces d'auteurs locaux

La Médiathèque ouvre ses portes aux auteurs locaux pour une rencontre avec le public et une séance de **dédicaces du 21 au 28 novembre**.

Ont répondu présents, **Philippe Tomblaine** à 18h mardi 24, **Florianne Jean** et **Magali Bergeron-Lefranc** à 14h mercredi 25, **Henri Paul Caro** à 15h vendredi 27 et **Gilles Gluard** à 10h30 samedi 28 novembre. Contacter la médiathèque.

Ateliers de décorations de Noël

Mercredi 2 décembre et samedi 5 décembre à 14h, vous pourrez créer



des personnages à suspendre au sapin et (un arbre de Noël hors du commun !) pour la médiathèque. Tout public à partir de 5 ans. **Réservation indispensable** au 05 45 65 34 89 ou mediaporte@ville-ruellesurtouvre.fr

Rencontre avec Bruno Loth, scénariste et dessinateur de Bandes dessinées ; éditeur «Libre d'images»
Vendredi 4 décembre à 18h, Bruno Loth présentera «**Ermo, un enfant dans la révolution espagnole**» : Ermo, c'est l'histoire d'un enfant des rues qui se cache dans la

roulotte d'un magicien ambulant, pendant qu'éclate en Espagne la guerre civile».

Avec l'éditeur «La Boîte à Bulles», il publie la véritable histoire de son père dans **Apprenti (2010)**, **Ouvrier 1 (2012)** et **Ouvrier 2 (2014)** : une véritable fresque sociale de 1935 à 1945. Vous trouverez toutes ses BD à la médiathèque.

Soirée - pyjama

A l'approche de Noël, venez assister en famille **mardi 15 décembre à 20h**, à la soirée pyjama de la médiathèque ! Venez écouter de merveilleuses histoires. Rendez-vous (en pyjama ou pas) pour une soirée contes-maison ! Public familial à partir de 4 ans

Préambules 2016

L'association des « Amis du Festival de la Bande Dessinée » exposera du **19 au 23 janvier**, à la médiathèque des planches de la BD «**Putain d'usine**» de Jean-Pierre Levaray.



L'Atelier de jeux vidéos, animé par Min Duc N'Guyen, vous propose un stage de 3 demi-journées - **du mardi 23 février au jeudi 25 février** de 9h30 à 12h30. Il vous permettra de créer vos propres personnages et vos propres jeux - à partir de 8 ans -

Réservation indispensable

au 05 45 65 34 89

ou mediaporte@ville-ruellesurtouvre.fr

Université Populaire

Du nouveau pour les jeunes :

■ Un **atelier BD** pour les 10-14 ans, le samedi de 10h à 11h30, animé par Vincent Gazda, dessinateur (réalisation complète d'une BD).

L'**atelier cirque** continue le samedi matin avec 3 groupes d'âges ainsi que le **théâtre** le mercredi de 14h15 à 15h30, pour les 8-11 ans. L'UP participera à la manifestation «*Préambules*» du 18 au 23 janvier 2016, organisée par la Mairie, sur le thème de «*La vie ouvrière-le monde du travail*».

Conférences : 18 nov. Le parfum des épices ; 11 déc. Des substances naturelles à la pharmacopée moderne ; 13 janv. Dons d'organes ; 10 fév. Problème de l'eau dans le Sahel ; 16 mars, Découverte et histoire de l'opéra ; 30 mars, Un siècle de cosmologie moderne. Entrée gratuite.

Université populaire,
Place du Champ de Mars - 05 45 65 59
59 www.up-ruelle.org



ACAR

L'Association des Commerçants et Artisans de Ruelle (ACAR) vous donne rendez-vous le samedi 31 octobre pour le loto au Centre Culturel.

Pour les fêtes de fin d'année, rendez-vous du 1er au 24 décembre chez les commerçants et artisans adhérents pour «NOËL À RUELLE».

3 nouveaux commerçants, artisans sont venus renforcer le commerce local de la commune :

- **Karmilège** au 82 rue Camille Pelletan. Vous y trouverez une gamme d'accessoires de mode, chic, tendance et unique, 100 % liège.
- **C.Zen**, esthéticienne, le bien-être à domicile. Contact au 06 30 89 93 80.
- **Captvert**, paysage 16 pour l'entretien et la création de votre jardin. Contact au 06 20 48 55 01.

■ Karina Labrousse a ouvert depuis cet été son atelier «**KARMYLIEGE**» au 82 rue Camille Pelletan à Ruelle.

Il s'agit d'un atelier de création et vente d'accessoires de mode en liège naturel (sacs, bijoux, parapluies, ceintures...). Pièces uniques et bijoux sur mesure. Naturellement imperméable, le liège est aussi résistant que le cuir. Il est durable et écologique.

Comité de Jumelage

Les commentaires de deux petits nouveaux :

■ Avec notre nouveau statut de retraités, nous souhaitons, parmi d'autres activités, voyager et aller à la rencontre d'autres personnes. La formule du comité de jumelage nous a paru idéale, et nous avons choisi l'Irlande puisque nous pratiquons un peu l'anglais. Le jumelage est une formule de voyage économique. Le groupe ruellois du comité Irlande nous a paru très sympathique. Après plusieurs réunions, nous sommes partis ensemble en Irlande du Nord. L'organisation de la part des Ruellois est très bonne et que d'agréables surprises en Irlande : visite du pays, approche des habitants, accueil très chaleureux, diners, culture... on se serait cru en famille. Nous avons été hébergés chez un couple et leurs deux filles. Ils nous ont fait vivre à l'irlandaise, nous avons pratiqué leur langue et parlé notre bon français ensemble. Et ! Cet été, cette famille est venue en France passer une semaine dans notre mobil-home au bord de la mer. **Voilà l'impression de petits nouveaux entrés dans la «grande famille» du jumelage Banbridge-Ruelle.**

Lydie et Gilbert



S'agissant d'un atelier et non d'une boutique, les horaires sont variables.

Il est conseillé de téléphoner au 07.83.67.64.96 ou bien karmyliege@outlook.com

Vous pouvez aussi retrouver les collections sur la boutique en ligne : www.karmyliege.com (livraison gratuite) ou bien à la boutique de créateurs «**2 NDEVIE**» rue de la Cloche verte à Angoulême

Canoë-Kayak

Le **Club de canoë kayak de Ruelle** vient de terminer sa saison estivale. Durant celle-ci, les adhérents du club se sont relayés afin d'accueillir de nombreux touristes, dont des Ruellois. Les matelots d'un jour ont découvert avec enchantement notre Touvre qui leur a apporté détente et fraîcheur, durant les fortes chaleurs.

Dès le 2 septembre, l'école de Pagaie 2015-2016 a démarré ses activités. Reprise réussie pour une première séance, avec le retour du groupe des jeunes de l'an passé, pratiquement au complet ; un seul manquait à l'appel. Une très bonne ambiance régnait, due à la joie des retrouvailles au sein du groupe, et avec leur moniteur. Comme les années passées, le club tenait à être présent au Forum Sport & Santé, à l'espace CARAT, et présentait un aménagement renouvelé de son stand.

Rappel :

- . Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 - Ecole de pagaie
- . Jeudi soir à partir de 19 h 00 - Entraînement adultes
- . Samedi de 14 h 00 à 16 h 00 - pour les initiés

Pour tout renseignement, contacter :

- Le Club au 06 13 74 80 93
- csa-ruelle.canoe@laposte.net <mailto:csa-ruelle.canoe@laposte.net>
- Le Site : www.canoe-ruelle.com <http://www.canoe-ruelle.com>

Une randonnée nautique découverte sur la Touvre. La Touvre recèle bien des trésors : faune, flore, patrimoine architectural et historique

sont nichés tout au long de cette rivière atypique. Véritable écrin de verdure au cœur de l'agglomération, la Touvre s'offre à la découverte tout au long d'une randonnée nautique réalisée par le Syndicat de la Touvre et ses partenaires. Cette randonnée a pour but de sensibiliser les pratiquants de la rivière (canoëistes, pêcheurs, promeneurs) aux nombreuses richesses du cours d'eau. Six bouées, numérotées et implantées dans le cours d'eau, offrent aux visiteurs munis de lecteurs mp3 étanches, proposés par les clubs de canoë, une vision différente et commentée de ses richesses. Chaque bouée numérotée vous renvoie vers une piste audio préenregistrée qui vous diffuse un message sur la Touvre et ses caractéristiques. Alors n'hésitez pas, venez découvrir la Touvre sous un autre regard.

Pour plus de renseignements : SIAHP de la Touvre : rivers-touvre-echelle.fr

Club de canoë kayak de Gond-Pontouvre : 05.45.69.35.45

Club de canoë kayak de Ruelle-sur-Touvre : 06.13.74.80.93

Club de canoë kayak d'Angoulême : 05.45.39.64.35



Gym Volontaire

Vous avez plus de 14 ans, vous avez envie de :

Bouger en musique ; Entretenir votre silhouette ; Faire du sport dans une ambiance conviviale ; Reprendre une activité sportive ; Allier sport et santé....

Venez nous rejoindre et pratiquer au choix : FITNESS, ZUMBA, GYM DOUCE et MARCHE

Lundi : 20h30 à 22h00 ; Mardi : 12h20 à 13h20 ; Jeudi : 08h30 à 09h30 ; jeudi : 20h30 à 22h00

Au gymnase du centre. Marche mardi après midi départ 13h30 place de la mairie. **Renseignements sur place ou au 05 45 64 02 42**

G2A (Grand Angoulême Athlétisme)

Le **dimanche 10 Janvier 2016**, le G2A organise sur le site des collines de Puyguillen à Ruelle sur Touvre, les Championnats départementaux de Cross Country. Plus de 300 participants sont attendus. 16 titres individuels (Hommes et Femmes) et 13 Titres par équipe seront attribués. Les techniciens du club travaillent actuellement sur l'aménagement du parcours et des horaires afin d'offrir le meilleur spectacle au public attendu nombreux.

Agenda octobre 2015 à février 2016



Octobre 2015

Mercredi 28 octobre, Théâtre Jean Ferrat
Ciné-débat «Silence dans la vallée»
En présence du réalisateur Marcel TRILLAT
20h30, entrée gratuite.

Du lundi 26 octobre au jeudi 29 octobre,
Stade de Vaugeline
OFCR, Stage pour les catégories U12-U13

Vendredi 30 octobre, Salon Centre Culturel
APE Ruelle Centre «Spectacle d'Halloween»
A partir de 18h.

Samedi 31 octobre, Salon Centre Culturel
Association des commerçants «Loto», 20h30.

Novembre 2015

Mardi 3 novembre, Salon Centre Culturel
EFS «Don du Sang», de 16h à 20h.

Samedi 7 novembre, Théâtre Jean Ferrat
«Passeurs d'histoires» par la Compagnie Les Streuhbles : lectures sur la Grande Guerre
20h30, entrée gratuite.

Samedi 7 novembre, Puyguillen
Permanence des Elu-e-s, de 10h00 à 12h00.

Du 02 au 25 novembre, Médiathèque la Médiaporte
Exposition photographique «La vie à l'arrière - front autour de Verdun (1916 - 1918)»

Mardi 10 novembre, Salon Centre Culturel
OFCR «Dîner dansant», 20h30.

Mercredi 11 novembre, Salon Centre Culturel
Pétanque ruelloise «Concours Belote», 14h00.

Mercredi 11 novembre, Jardin de la Mairie
Cérémonie Monument aux Morts, 11h30.

Vendredi 13 novembre, Salon Centre Culturel
Secours Populaire «Braderie», 9h00.

Samedi 14 novembre, Théâtre Jean Ferrat
Spectacle «Soirée des Révélations» dans le cadre de «Soyaux Fou d'Humour»
20h30, entrée 4 euros/gratuit.

Jeudi 19 novembre, Salon du Centre Culturel
Club de l'Amitié «Journée Portes Ouvertes»
A partir de 9h00.

Vendredi 20 novembre, Salon Centre Culturel
Comité de quartier de Villement «Soirée dansante», 20h30.

Samedi 21 novembre, Salon Centre Culturel
Foot Loisirs «Soirée Beaujolais», 20h30.

Mercredi 25 novembre, Salon Centre Culturel
Crèche de Ruelle «Spectacle Noël des Enfants», 16h30.

Samedi 28 novembre, Les Seguiens
Permanence des Elu-e-s, de 10h00 à 12h00.

Décembre 2015

Mercredi 2 décembre,
Médiathèque la Médiaporte
Ateliers créatifs, déco de Noël
14h00. Réservation obligatoire.

Vendredi 4 décembre, Médiathèque la Médiaporte
Rencontre avec Bruno Loth (scénario et dessins)
autour de la série «Ermo» (guerre d'Espagne), 18h30.

Vendredi 4 et samedi 5 décembre,
Salon Centre Culturel
Animations Téléthron 2015.

Vendredi 4 décembre, Théâtre Jean Ferrat
Soirée Téléthron
Spectacle musical «Les Pies qui chantent»
20h30, 6 euros / gratuit pour les moins de 12 ans.

Samedi 5 décembre, Gymnase centre, Ruelle Gym
Challenges Départementaux Tremplin, 8h00 / 23h00

Les Dimanches 6 et 13 décembre
Elections Régionales

Mardi 15 décembre, Médiathèque la Médiaporte,
Soirée pyjama, 20h00.

Vendredi 18 décembre, Théâtre Jean Ferrat
Comédie musicale «Snow, la reine des neiges»
de la compagnie On Stage
20h30, entrée 8 euros / 4 euros.

Samedi 19 décembre, Les Seguiens
Permanences des Elu-e-s, de 10h00 à 12h00.

Dimanche 27 décembre, Salon Centre Culturel
Secours catholique «Repas de Solidarité»

Janvier 2016

Mercredi 6 janvier,
Eau Vive, Ramassage papier/carton

Dimanche 10 janvier, G2A, Puyguillen
Championnats départementaux de Cross Country.

Vendredi 15 janvier, **Cérémonie à la Braconne**
15h00.

Du lundi 18 au samedi 23 janvier,
Centre Culturel
«Préambules II» sur le thème de la vie ouvrière - Auteur invité : Bruno Loth
Expositions, conférences, rencontres, café-BD
Spectacle de clôture le samedi 23 janvier à 20h30
«Sortie d'Usine» de la compagnie La Volige.

Février 2016

Samedi 6 février, Théâtre Jean Ferrat
«Alba» de la Compagnie Pause-Théâtre, pour l'Association Eau Vive
19h00, entrée 4 euros / gratuit.